



EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

SÉANCE DU 8 JUIN 2022

**OBJET :**

**Communication relative  
à l'état des crédits  
budgétaires consommés  
du 1er janvier au 30 avril  
2022**

L'an deux mille vingt-deux, le huit juin, les membres du Comité syndical du Syndicat mixte ouvert, dénommé « Établissement public territorial de bassin Seine Grands Lacs », convoqués par son Président, M. Patrick OLLIER, le deux juin, se sont réunis à 16h00 au siège de l'Établissement sis 12 rue Villiot à PARIS 12<sup>e</sup>.

**Étaient présents :**

**Au titre de la Métropole du Grand Paris :**

En présentiel, 12 rue Villiot 75012 PARIS :

*Patrick OLLIER,*

En téléconférence :

*Vincent BEDU,*

*Sylvain BERRIOS,*

*Philippe GOUJON,*

*Patrice LECLERC,*

*Valérie MONTANDON,*

**Au titre du Conseil de Paris :**

En présentiel, 12 rue Villiot 75012 PARIS :

*Pénélope KOMITÉS,*

*Dan LERT,*

En téléconférence :

*Pierre RABADAN,*

**Au titre du Conseil départemental des Hauts-de-Seine :**

En téléconférence :

*Josiane FISCHER,*

*Denis LARGHERO*

**Au titre du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis :**

En téléconférence :

*Bélaïde BEDREDDINE,*

**Au titre du Conseil départemental du Val-de-Marne :**

En téléconférence :

*Chantal DURAND*

**Au titre de Troyes Champagne Métropole :**

En présentiel, 12 rue Villiot 75012 PARIS :

*Jean-Michel VIART*

En téléconférence :

*Philippe GUNGALL,*

**Au titre de de la Communauté de Saint Dizier Der et Blaise :**

En téléconférence :

*Jean-Yves MARIN*

Nombre des membres composant le Comité syndical .....	31
En exercice.....	31
Présents à la Séance .....	17
Représentés par mandat .....	7
Absents .....	7

**Au titre de de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux :**

En présentiel, 12 rue Villiot 75012 PARIS :

Régis SARAZIN

**Au titre de de la Région Grand Est :**

**Étaient absents excusés :**

*Christophe NAJDOVSKI,*

*Sylvain RAIFAUD,*

*David ALPHAND,*

*Jean-Noël AQUA,*

*Jean-Michel BLUTEAU,*

*Jean-Pierre BARNAUD,*

*Mohamed CHIKOUCHE,*

**Avaient donné pouvoir de voter en son nom :**

*François VAUGLIN donne pouvoir à Pénélope KOMITÈS*

*Jérôme LORIAU donne pouvoir à Patrick OLLIER*

*Grégoire De la RONCIÈRE donne pouvoir à Denis LARGHERO*

*Frédéric MOLOSSI donne pouvoir à Patrice LECLERC*

*Magalie THIBAULT donne pouvoir à Bélaïde BEDREDDINE*

*Laurence COULON donne pouvoir à Chantal DURAND*

*Annie DUCHENE donne pouvoir à Jean-Michel VIART*

La majorité des membres étant présente,

Monsieur SARAZIN a été désigné pour assurer les fonctions de Secrétaire de séance, qu'il a accepté.

M. Baptiste BLANCHARD, Directeur général des Services, lui a été adjoint à titre d'auxiliaire.

## NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE

Les réalisations budgétaires font l'objet d'un suivi rigoureux et régulier, notamment, dans l'objectif d'amélioration du taux d'exécution du budget.

Le budget primitif de l'EPTB pour 2022 a été approuvé le 8 décembre 2021 pour un montant global de 72,47 M€, répartis entre la section de fonctionnement à hauteur de 21,16 M€, dont 13,3 M€ de dépenses réelles, et la section d'investissement à 51,31 M€.

Le budget supplémentaire est présenté ce jour et porte le montant du budget à 76,36 M€ : 24,91 M€ en fonctionnement et 51,44 M€ en investissement.

Les taux de réalisation à la date du 30/04/2022 sont les suivants (base BP) :

Fonctionnement 2022 au 30/04	3 780 099,21 €	28,42%
Investissement 2022 au 30/04	1 986 680,24 €	3,87%

En section d'investissement, ce taux est plus faible que ceux constatés à la même période en 2021 (9,62%) et 2020 (9,80%), ce qui s'explique par la masse budgétaire globale qui est plus conséquente en 2022 en raison des travaux de la Bassée (51,31 M€ contre 27,88 M€ en 2021 et 17,31 M€ en 2020). Hors Bassée, le taux de réalisation en investissement est de 8,47%, ce qui se rapproche des niveaux constatés les années antérieures.

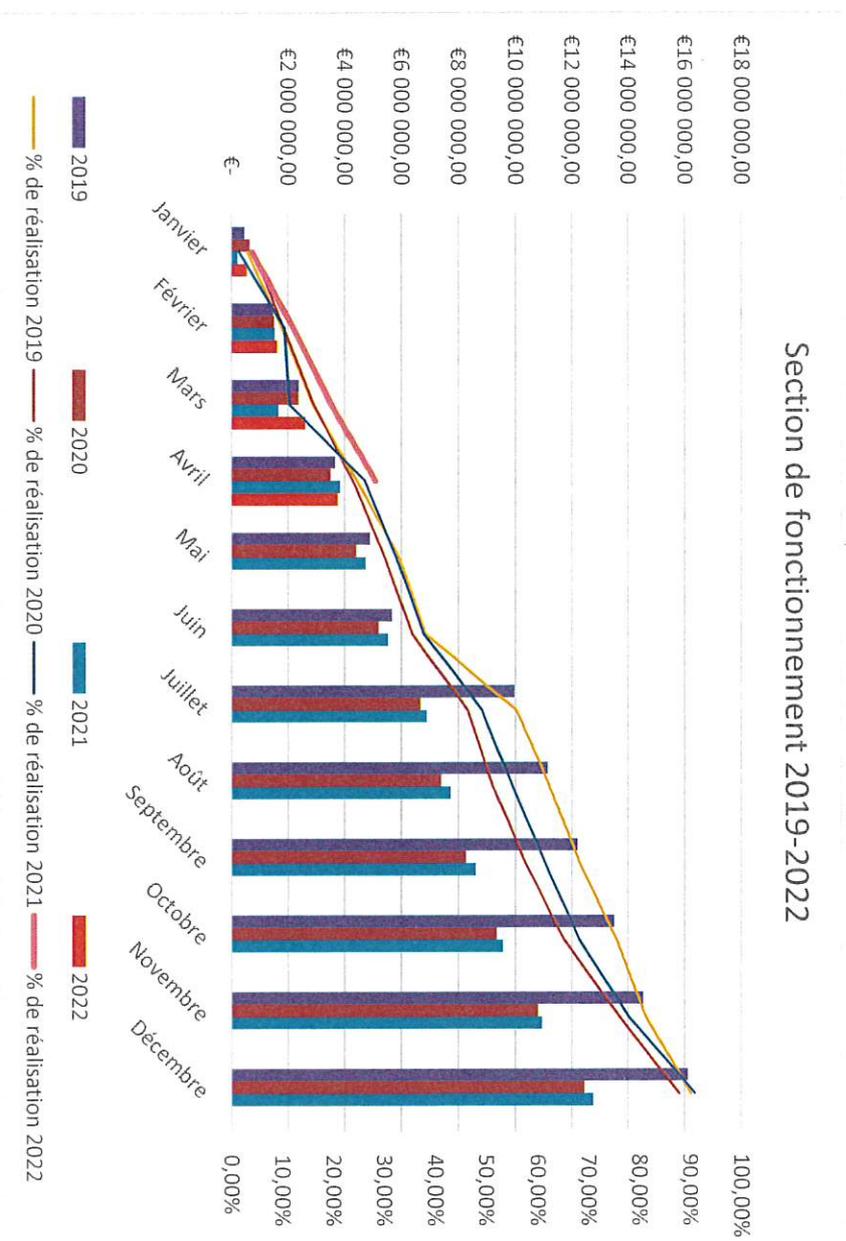
En section de fonctionnement, le taux de consommation des crédits est équivalent à celui constaté en 2020 à la même période. Les dépenses de personnel, sont déjà réalisées à hauteur de 31,62 %, ce qui est stable par rapport à la même période en 2020 et 2021, et cohérent par rapport au budget global et à son profil d'exécution.

Au 30 avril, le niveau de trésorerie est de 8 M€. Les contributions statutaires annuelles ont à ce jour été perçues à hauteur de 6,64 M€ sur les 9,34 M€ attendus (71%). La campagne annuelle de la redevance pour le soutien d'étiage est en cours, les recettes sont attendues à compter de juillet 2022.

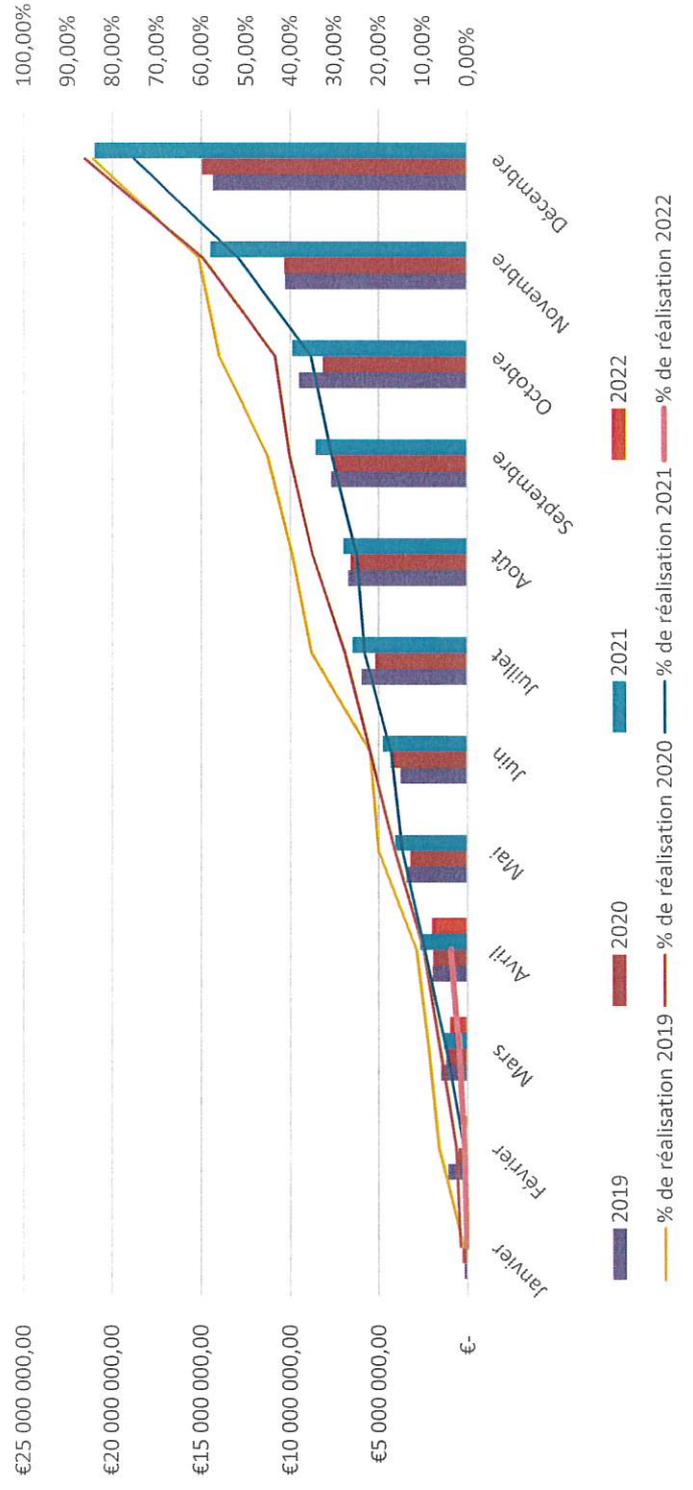
Les décaissements importants relatifs au chantier du site pilote de la Bassée devraient intervenir à compter du mois de juillet.

Vous trouverez ci-dessous les graphiques récapitulatifs des évolutions comparées par rapport aux 3 années antérieures.

## Taux de consommation des crédits 2019-2022



## Section d'investissement 2019-2022

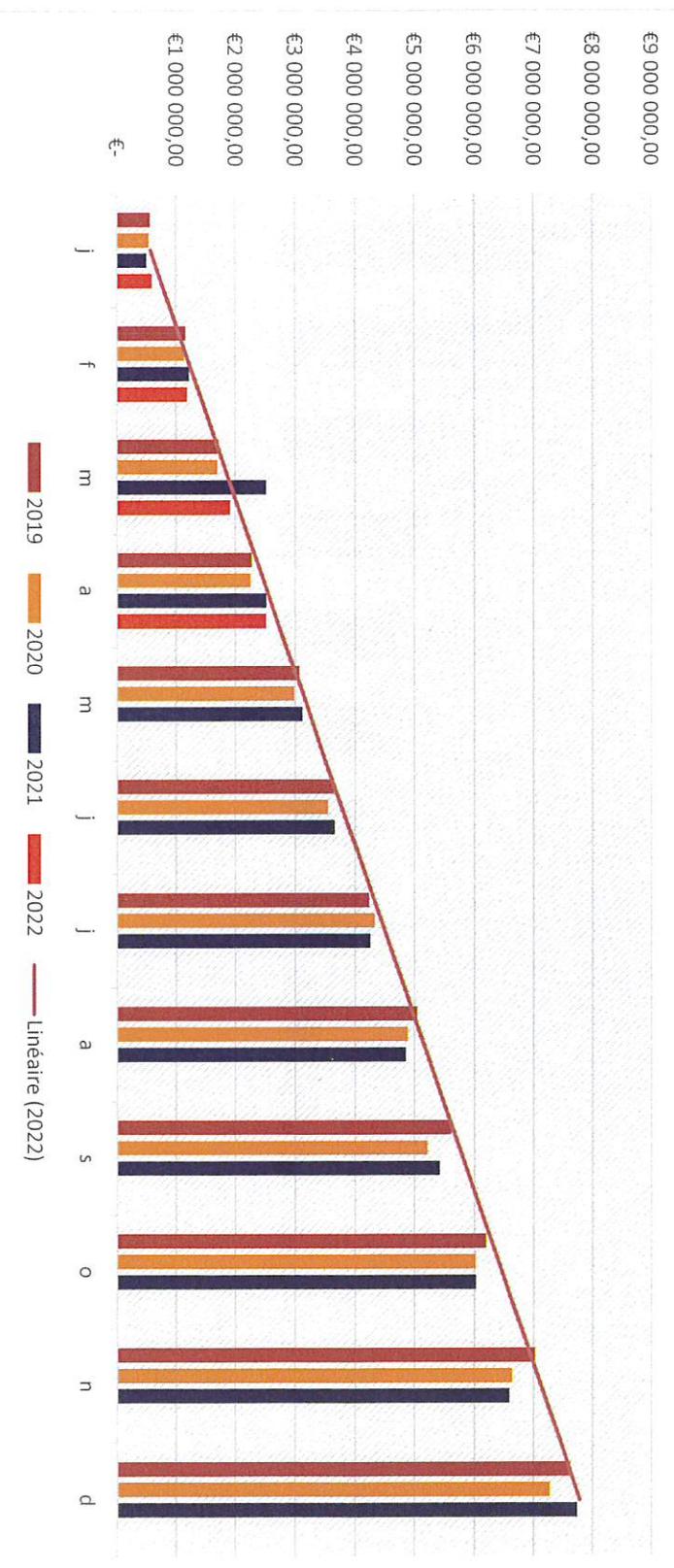


1

<sup>1</sup> Ces chiffres prennent en compte l'évolution en montant et pas en taux de réalisation.

## MASSE SALARIALE

### Dépenses de personnel 2019-2022



Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir me donner acte de cette communication.

## DÉLIBÉRATION

Le Comité syndical,

VU la note explicative de synthèse présentée ci-dessus ;

À l'unanimité,

**DONNE ACTE** à Monsieur le Président de sa communication relative à l'état des crédits budgétaires consommés en 2022, du 1<sup>er</sup> janvier au 30 avril 2022.

Le Président,



Patrick OLLIER  
Ancien Ministre

Maire de Rueil-Malmaison  
Président de la Métropole du Grand Paris